

SYNDICAT
INTERCOMMUNAL A
VOCATION MULTIPLE DU
VAL DE BANQUIERE
Hôtel de Ville
21 boulevard du 8 mai 1945
06730 SAINT-ANDRE DE LA
ROCHE

FINANCES
N°I.3-II/ 2018

NOMBRE

de membres en exercice : 24

de présents ou représentés : 19

de votants : 19

OBJET :
Budget Primitif 2018

Nota, le Président certifie que le
compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte du siège du
syndicat le 27 mars 2018.

Que les convocations du SIVOM ont
été faites le 9 mars 2018.

LE PRESIDENT,


H. COLOMAS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20180315-I3-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2018

Affichage : 27/03/2018

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SIVOM DU JEUDI 15 MARS 2018

Le quinze mars deux mille dix-huit à dix-huit heures trente minutes, le
Comité du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Val de
Banquière, s'est réuni à la suite de la convocation adressée le neuf
mars deux mille dix-huit.

Etaient présents :

Mesdames Paule BECQUAERT Paule, Sophie BERRETTONI,
Isabelle BRES, Marie-Alice HIVET, Eliane MERCIER.

Messieurs Robert AGOSTINI, Gérard ANDRAU, François BESSET,
Pascal BONSIGNORE, Jean-Jacques CARLIN, Honoré COLOMAS,
Antoine EINAUDI, Jacques GHILANDA, Maurice GOLETTA,
Michel RAYMOND, Georges REVERTE.

Etaient représentés :

Monsieur LECOQ Joël par Monsieur Maurice GOLETTA
Madame Isabelle MARTELLO par Madame BERRETTONI Sophie
Monsieur Jacques MURRIS par Monsieur Michel RAYMOND

Etaient excusés :

Madame PERTIN

Etaient absents :

Monsieur Alain FRERE
Monsieur Hervé PAUL
Madame Alexandra TEUS
Monsieur Antoine VERAN
Monsieur Pierre VITALE

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des
Collectivités Territoriales, Madame BRES est élue Président de
séance.

Elle constate que le quorum est atteint, car plus de la moitié des
membres sont présents, conformément à l'article L. 2121-17 du Code
Général des Collectivités Territoriales.

Madame Paule BECQUAERT est désignée en qualité de secrétaire de
séance.

Les vues d'ensemble des sections de fonctionnement et d'investissement ont été envoyées avec la convocation.

Monsieur CARLIN précise que compte-tenu qu'au cours de cette séance, le compte administratif 2017 a été voté et le compte de gestion approuvé, il est permis d'affecter les résultats budgétaires de l'année 2017, sur le budget primitif 2018.

Monsieur CARLIN rappelle que les propositions de budget primitif 2018 ont fait l'objet de nombreuses réunions de travail au cours desquelles les différentes compétences ont été présentées de manière détaillée.

Lors du comité du 15 février dernier, le Débat d'Orientation Budgétaire 2018 a été exposé à tous les délégués. A la suite de celui-ci, les services du syndicat ont pris en compte toutes les demandes formulées par les communes, pour présenter le BP 2018.

Monsieur CARLIN souligne que le budget global du syndicat est composé de près de 70 budgets spécifiques, témoins d'une comptabilité d'exploitation fine et précise répondant au fonctionnement de chacune des compétences.

Pour les vues d'ensemble et en ce qui concerne tout d'abord la section de fonctionnement :

Les propositions de **dépenses de fonctionnement s'élèvent donc à 15 862 048,99 €** et se répartissent comme suit :

▪ Charges à caractère général	2 215 802	euros
▪ Charges de personnel	11 416 408	euros
▪ Autres charges de gestion courante	1 644 605	euros
▪ Charges financières	239 319	euros
▪ Charges exceptionnelles	243 400	euros
▪ Dépenses d'ordre	102 513	euros

Les recettes de fonctionnement dont le montant s'élève à 15 347 538,78 €, se décomposent de la manière suivante :

Atténuation de charges	68 087	euros
Produits services	2 179 710	euros
Impôts et taxes	5 226 585	euros
Dotations et participations	7 535 880	euros
Autres produits de gestion courante	192 513	euros
Produits financiers	44 761	euros
Produits exceptionnels	100 000	euros

Elles ont diverses origines, Etat, Région, Département, Caisse d'Allocations Familiales, organismes subventionneurs, bénéficiaires des services et participations des communes.

A ces recettes, il convient de rajouter **l'excédent reporté de 1 292 405,56 €**. Cela est possible, au cours de cette séance le compte administratif 2017 a été adopté et le compte de gestion 2017 approuvé.

Ainsi, le total des recettes de fonctionnement s'élève à 16 639 944 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20180315-I3-BF

Ce qui laisse apparaître un résultat de fonctionnement prévisionnel 2018 excédentaire de 777 895 euros dont :

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2018

660 000 € qui seront reversés aux communes dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse ;

- 4 314 € de lissage (2017) pour la commune de La Roquette sur Var et 27 000 € de lissage (2017) pour la commune de Colomars ;
- 86 581 € étant provisionné pour principalement les titres restant à recouvrer subventions FSE (Fond Social Européen).

Où l'exposé de Monsieur CARLIN et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité d'adopter les propositions de fonctionnement 2018 qui s'établissent comme suit :

Dépenses	15 862 048,99 €
Recettes	16 639 944,34 €
Excédent prévisionnel 2018	777 895,35 €

Monsieur CARLIN passe la parole à Monsieur REVERTE qui présente les propositions d'investissement.

Les dépenses s'élèvent à 5 214 411.8 euros et se répartissent de la manière suivante :

• Opérations d'équipement et d'acquisitions du syndicat	175 220 euros
• Remboursement du capital des emprunts	1 242 706 euros
• Opérations pour compte de tiers	3 439 844 euros

Dont :

3 024 000 € d'opérations nouvelles et rajouts de crédits sur des opérations existantes :

Pour les opérations déjà ouvertes :

- *l'extension du pôle enfance de Saint-Martin-du-Var,
- *le réaménagement de la crèche de Saint-André de la Roche,
- *l'extension du réseau de vidéo protection de La Trinité.

Pour les opérations nouvelles :

- *la construction de la salle polyvalente de la Roquette sur Var
- *la protection du quartier de l'Adrech (Phase 1) de la Roquette sur Var,
- *la réhabilitation de l'Eglise de Saint-Martin-du-Var,
- *l'extension de la maison des jeunes de Falicon et la création d'une salle des fêtes au moulin,
- *l'étude sur la restructuration de la piscine municipale, et l'extension du parking Henri Léon à Saint-André de la Roche.

59 203 € d'écriture de réaffectation de subvention ;

356 640 € d'écritures de régularisations.

Opérations patrimoniales

356 640 euros

Ceci correspond à des écritures d'ordre de régularisation sur les comptes 45 (dépenses correspondant aux recettes)

Réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20180315-I3-BF

Les recettes s'élèvent à 5 325 378,65 euros et se répartissent de la manière suivante :

Accusé de réception

Réception par le préfet : 29/03/2018

Affichage : 27/03/2018

Subventions d'investissement

32 185 euros

Emprunts

499 695 euros

- **Autres immobilisations financières** **1 251 140 euros**
Il s'agit de la participation des communes au remboursement du capital (au réel et en écritures de régularisations)
- **Opérations pour compte de tiers** **3 083 203 euros**
Dont
3 024 000 € d'opérations nouvelles et rajouts de crédits sur des opérations existantes
59 203 € d'écritures de régularisations.
- **Opérations d'ordre** **459 153 euros**
Il s'agit des amortissements pour 102 513 € et des écritures de régularisations 356 640 €.

Le compte administratif 2017 validé, il convient de reprendre les restes à réaliser dans les résultats de la section d'investissement, ce qui donne :

En dépenses	21 900 977,54 euros
-------------	---------------------

SOIT :	
Propositions nouvelles	5 214 411,80 euros
Restes à réaliser	16 686 565,74 euros

En recettes	26 575 595,40 euros
-------------	---------------------

SOIT :	
Propositions nouvelles	5 325 378,65 euros
Restes à réaliser	21 142 231,05 euros
Excédent reporté 2016	107 985,70 euros

Ainsi, le résultat prévisionnel 2018 de la section d'investissement, avec le report des restes à réaliser s'élève à 4 674 617,86 euros.

Monsieur REVERTE propose d'adopter ces propositions d'investissement qui s'établissent comme suit :

Dépenses	21 900 977	euros
Recettes	26 575 595	euros
Excédent prévisionnel 2018	4 674 617	euros

Ouï l'exposé de Monsieur REVERTE et après en avoir délibéré, les membres du comité décident à l'unanimité d'adopter les propositions d'investissement 2018 qui s'établissent comme suit :

Dépenses	21 900 977	euros
Recettes	26 575 595	euros
Excédent prévisionnel 2018	4 674 617	euros

Fait à Saint-André de la Roche, les jour, mois et an que susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20180315-I3-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2018

Affichage : 27/03/2018

LE PRESIDENT,

H. COLOMAS

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 253 184,30	0,00	2 215 802,00	0,00	2 215 802,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 791 330,35	0,00	11 416 408,37	0,00	11 416 408,37
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 719 736,00	0,00	1 644 605,77	0,00	1 644 605,77
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		14 764 250,65	0,00	15 276 816,14	0,00	15 276 816,14
66	Charges financières	258 766,00	0,00	239 319,85	0,00	239 319,85
67	Charges exceptionnelles	244 208,00	0,00	243 400,00	0,00	243 400,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	75 000,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		15 342 224,65	0,00	15 759 535,99	0,00	15 759 535,99
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	58 000,00		102 513,00	0,00	102 513,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		58 000,00		102 513,00	0,00	102 513,00
TOTAL		15 400 224,65	0,00	15 862 048,99	0,00	15 862 048,99

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 862 048,99
---	---------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	21 968,00	0,00	68 087,82	0,00	68 087,82
70	Produits services, domaine et ventes div	2 018 819,02	0,00	2 179 710,90	0,00	2 179 710,90
73	Impôts et taxes	5 175 061,00	0,00	5 226 585,00	0,00	5 226 585,00
74	Dotations et participations	7 385 751,72	0,00	7 535 880,85	0,00	7 535 880,85
75	Autres produits de gestion courante	169 714,61	0,00	192 513,21	0,00	192 513,21
Total des recettes de gestion courante		14 771 314,35	0,00	15 202 777,78	0,00	15 202 777,78
76	Produits financiers	158 679,00	0,00	44 761,00	0,00	44 761,00
77	Produits exceptionnels	100 130,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		15 030 123,35	0,00	15 347 538,78	0,00	15 347 538,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		15 030 123,35	0,00	15 347 538,78	0,00	15 347 538,78

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 292 405,56
--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 639 944,34
---	---------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20180315-I3-BF

Pour information :

Accusé de réception
Réception
Affichage : 27/03/2018

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

102 513,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	780 900,00	1 082 643,67	175 220,00	0,00	1 257 863,67
	Total des dépenses d'équipement	780 900,00	1 082 643,67	175 220,00	0,00	1 257 863,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 750 863,00	0,00	1 242 706,66	0,00	1 242 706,66
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	76 191,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 827 054,00	0,00	1 242 706,66	0,00	1 242 706,66
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	4 513 999,82	15 603 922,07	3 439 844,32	0,00	19 043 766,39
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 121 953,82	16 686 565,74	4 857 770,98	0,00	21 544 336,72
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	123 226,82		356 640,82	0,00	356 640,82
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	123 226,82		356 640,82	0,00	356 640,82
	TOTAL	7 245 180,64	16 686 565,74	5 214 411,80	0,00	21 900 977,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 900 977,54
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	427 700,00	687 411,97	32 185,00	0,00	719 596,97
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	475 926,82	586 363,00	499 695,67	0,00	1 086 058,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	903 626,82	1 273 774,97	531 880,67	0,00	1 805 655,64
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 192 500,00	0,00	1 251 140,66	0,00	1 251 140,66
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 192 500,00	0,00	1 251 140,66	0,00	1 251 140,66
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	4 390 773,00	19 868 456,08	3 083 203,50	0,00	22 951 659,58
	Total des recettes réelles d'investissement	6 486 899,82	21 142 231,05	4 866 224,83	0,00	26 008 455,88

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600423-20180204

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet - 29/03/2018

Affichage : 27/03/2018

SIVOM VAL DE BANQUIERE - SIVOM VAL BANQUIERE - BP (projet de budget) - 2018

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect ^e de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	58 000,00		102 513,00	0,00	102 513,00
041	Opérations patrimoniales (4)	123 226,82		356 640,82	0,00	356 640,82
Total des recettes d'ordre d'investissement		181 226,82		459 153,82	0,00	459 153,82
TOTAL		6 668 126,64	21 142 231,05	5 325 378,65	0,00	26 467 609,70

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	107 985,70
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	26 575 595,40
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	102 513,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600403-20180315-I3-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2018

Affichage : 27/03/2018